

Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

- 1. Lors de sa séance du 18 septembre 2023, le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté le projet de résolution approuvant le projet particulier décrit ci-après :
 - Projet particulier PPSH-2023-14 visant la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée de 3 étages et de 8 logements au 6900, chemin de Chambly (lot 2 875 558) (district des Maraîchers).

La zone concernée C-265 par ce projet de résolution est indiquée en gris sur le croquis. L'adresse est en rouge.

Ce projet de résolution approuvant le projet particulier contient une ou des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.



- 2. Une assemblée publique de consultation à propos de ce projet particulier aura lieu le 16 octobre 2023 à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 4250, chemin de la Savane, Longueuil.
- 3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ce projet particulier et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- 4. Une copie de ce projet particulier peut être consultée à l'adresse Internet suivante : www3.longueuil.quebec/fr/projets-particuliers-arrondissements ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 4 octobre 2023.

Véronica Mollica, avocate

Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert